

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

n° 2015.04.14.001

L'an deux mille quinze, le quatorze avril, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures, au Centre de Formations Multimétiers de la Haute Gironde à Reignac, sous la présidence de Monsieur Baldès.

Date de la convocation : 7 avril 2015

Secrétaire de séance : Monsieur Henrionnet Jean-Paul (Cdc de l'Estuaire)

Nombre de membres présents : 44

CdC du canton de Blaye (15) :

Titulaires : Baldès D. – Roturier J. – Villar P. – Laé G. – Jourdan A. – Loriaud X. – Margueritte B. – Duez JP. – Goutte M. – Olivan F. – Pastor GA. – Coronas P.

Suppléants : Rochet JL. – Carreau G. – Diver B.

CdC du canton de Bourg (7) :

Titulaires : Blouin J. – Joly P. – Bayard D. – Rodriguez R. – Guinaudie V. – Roux J.

Suppléant : Saez C.

CdC de l'Estuaire (9) :

Titulaires : Bournazeau B. – Lavie-Cambot B. – Grenier B. – Bailan B. – Ducout V. – Gandré A. – Henrionnet JP.

Suppléants : Maurin P. – Laisné JJ.

CdC du canton de Saint-Savin (13) :

Titulaires : Perdriaud P. – Cluzeau H. – Gelez J. – Misiak B. – Page E. – Renard A. – Bernard D. – Monestier J. – Roques P. – Despériez JL. – Dumas L.

Suppléants : Labeyrie JP. – Benoit D.



Nombre de membres en exercice	67
Nombre de membres présents	44
Nombre de pouvoirs	0

Nombre de votes exprimés	43
Votes : pour	43
contre	

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 à L.2343-2, Vu la délibération en date du 13 mars 2014 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2014,

Il est demandé au Conseil syndical d'adopter le compte administratif 2014 du Budget Général du Syndicat Mixte du SCOT de la Haute Gironde, dont un résumé est joint en annexe.

Le résultat pour l'exercice 2014 présente un excédent de 58 879,31 € en fonctionnement et un déficit de 58 831,10 € en investissement, soit un résultat excédentaire cumulé de 48,21 €. Pour rappel, l'exercice 2013 présentait un résultat excédentaire de 22 808,10 € en fonctionnement et de 38 000,00 € en investissement, soit un résultat excédentaire de 60 808,10 €.

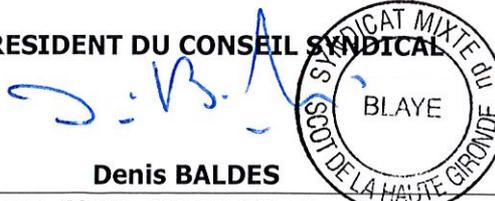
Après report de l'exercice 2013, le résultat de clôture de l'exercice 2014 présente un excédent de 81 687,41 € en fonctionnement et un déficit de 20 831,10 € en investissement, soit un résultat cumulé excédentaire de 60 856,31 €.

Monsieur Baldès, Président du Syndicat Mixte, ne participe pas au vote.

Décision : Sur proposition de Monsieur Despériez Jean-Luc (Communauté de communes du canton de Saint-Savin), Doyen d'âge de l'Assemblée, et après discussion, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **Adopte** le compte administratif du Budget Général M14 de l'exercice 2014.

LE PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL



Denis BALDES

